

N/REF : CIRCULAIRE N° 5/2020

Objet : nouveau formulaire saisine du BCF

Paris, le 3 mars 2020

Madame, Monsieur,

Fin 2011, par sa circulaire N° 4, le BCF vous incitait à utiliser un formulaire de saisine afin de faciliter le traitement des ouvertures par les gestionnaires du BCF tout en s'assurant que tous les champs obligatoires à une enquête soient bien présents dans la demande.

Cela visait aussi à éviter les saisines indues (4ème Directive ou sinistres non auto par exemple).

L'équipe du BCF apprécie réellement l'utilisation de ce modèle qui, de surcroît, doit permettre, dans les évolutions futures des outils informatiques, une meilleure intégration des données.

Ce formulaire a été modifié afin de prendre en compte l'évolution de notre environnement.

Les modifications proposées concernent :

- L'ajout de la nature du sinistre : ceci nous permettra de savoir si le BCF doit dénoncer ou pas son absence d'intervention au FGAO et à la victime, en cas d'absence de stationnement ou de carte verte (application des dispositions de l'article R 421.5).
- La modification du pavé véhicule étranger : catégorie à la place du type, afin d'être en conformité avec la nomenclature du CoB et du modèle de la carte verte, - ajout du modèle du véhicule si connu
- La suppression du motif « absence de réponse du correspondant » et renvoi à la procédure d'escalade

Nous vous invitons donc à télécharger les 2 formulaires de saisine (pour les enquêtes et pour la procédure escalade) sur notre site www.bcf.asso.fr dans l'espace « [Documentation/Formulaires divers](#) » et à les utiliser systématiquement.

Ci-après les adresses auxquelles envoyer vos demandes :

- bcf.courrier@bcf.asso.fr pour les demandes d'enquêtes
- Entite.Support@bcf.asso.fr pour les demandes d'intervention au niveau escalade

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur,



Xavier LEGENDRE